



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 mars 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Mars 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 Mars 1998

**Réaménagement du bail de location à la SA Proteaux après extension du  
bâtiment**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

DELIBERATION D98132

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 mars 1998**

**Développement Economique**

**Réaménagement du bail de location à la SA Proteaux après  
extension du bâtiment**

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La SA PROTEAUX, spécialisée dans l'usinage de matières plastiques, est locataire de la Ville de Niort au 508 avenue de Limoges depuis 1989.

Cette société qui emploie aujourd'hui 60 personnes étant en plein essor, le conseil municipal de Niort, dans sa séance du 10 Octobre 1997, a donné son accord pour réaliser une extension des bâtiments de 295 m<sup>2</sup>.

Les travaux actuellement en cours porteront la surface du bâti de 2.535 m<sup>2</sup> à 2.830 m<sup>2</sup>. La livraison est prévue pour fin avril 1998.

Afin de prendre en considération cette surface supplémentaire, il convient de mettre en place un avenant au bail commercial de location du 14 Mars 1997 qui fixait le montant du loyer annuel à 135.884,77 F H.T.. Ce montant est porté, à compter du 1.05.1998, à 195.884,77 F H.T., soit une augmentation de 60.000 F H.T., les autres clauses du présent bail n'étant pas modifiées.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- fixer le prix du loyer annuel consenti à la SA PROTEAUX, après extension du bâtiment, soit à **compter du 1.05.1998, à 195.884,77 F H.T.** .
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant au bail de location à intervenir ;
- préciser que les sommes résultant de cette opération seront imputées en recette de la sous•fonction 929 98 compte 752.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

Ordre du jour